



Juillet 2024
N°8

- PLOUEZOC'H -



○ SOMMAIRE — — — — — ○

Edito	3
Centre bourg et le projet Tiers-lieu	4
Vers un nouveau lotissement pour la commune	4
Le budget	5
Les abords de l'école rénovés	5
Programme d'animations autour de la biodiversité cet été	6
Cimetière	6
Nouveau commerce	7
Le recensement citoyen	7
Agenda	8
Spectacle petite enfance	8
Rétrospective en images	9
Fête de la mer et des littoraux, Celtytud	9
Ecole de Kéristin, la kermesse	10/11
Le CMJ	12/13
Maison d'assistantes maternelles Timoun	13
La charrette aux merveilles	13
Infos pratiques	14/15
Le Foyer rural	16/17
L'Association des plaisanciers de Plouezoc'h	18
Les repas partagés	19
L'Amicale des retraités	19

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi de 9h à 12h

Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Le samedi de 9h à 12h.

Contact de la Mairie

18 Place du bourg

29252 Plouezoc'h

Tél. 02 98 67 27 22

mairie@plouezoch.fr

www.plouezoch.fr

Fb : mairie de Plouezoc'h

Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Lundi de 10h30 à 12h

Mercredi de 17h à 18h30

Vendredi de 17h30 à 19h

Samedi de 10h30 à 12h

Pour diffusion d'informations ou actualités sur le bulletin ou le site, veuillez-nous les transmettre à : communication@plouezoch.fr

Directrice de la publication : Brigitte Mel, Maire.

Responsable de la rédaction : Sandie Coz, Adjointe et la Commission communication.

Photographies : l'ensemble des Conseillers municipaux.

Conception et impression : Coralie Renaud, ULAMIR-CPIE Pays de Morlaix-Trégor



Chers Plouezochois, Plouezochaises,

Notre responsabilité d'élus est de ne pas céder aux difficultés rencontrées : inflation, incertitudes ambiantes... Notre devoir est de continuer à préparer l'avenir le plus sereinement possible, ceci passe par la qualité du service communal, le dynamisme de nos associations, la solidarité entre concitoyens.

Il nous incombe de préparer une transition énergétique et écologique la plus juste possible pour notre population et sa descendance.

Vous contribuez toutes et tous à faire vivre et évoluer notre commune, vous avez un rôle important dans cette démarche.

Merci à tous pour votre compréhension et votre tolérance lors des travaux des abords de l'école de Keristin qui maintenant achevés permettent une sécurité accrue pour nos enfants et tous les usagers.

Les associations préparent et gèrent avec leur efficacité habituelle nos grands moments festifs : Fête de la Mer, Celytud, 13 juillet.

Merci aux élus, aux enseignants, aux ATSEM, aux services techniques et administratifs pour leur implication qui contribue au « bien vivre ensemble » (projets pédagogiques Kermesse, vie périscolaire : ALSH, prise en compte de la petite enfance, CMJ, foyer des jeunes, accueil mairie). Les services techniques grandement aidés par l'association « Chemins et Patrimoine » permettent d'offrir de beaux parcours aux randonneurs ce qui rend notre commune très attractive pour les locaux et les touristes.

Les recherches sur le patrimoine mettent en valeur nos richesses territoriales et participent pleinement à sa transmission.

Les « Repas Partagés » connaissent toujours le même engouement, merci aux bénévoles sans qui rien ne se ferait.

Les « Aînés Ruraux » ont eux aussi un programme chargé tout au long de l'année (repas, jeux, sorties...) permettant à chacun des moments de convivialité et de partage.

Les architectes travaillent à l'élaboration de la restructuration de l'ancienne école et de ses abords pour ensuite lancer les appels d'offre.

L'équipe municipale et moi-même vous souhaitons une bonne lecture de ce bulletin, un bel été (sous le soleil ?) le plus serein possible.

Brigitte Mel, Maire.

○ CENTRE BOURG ET LE PROJET TIERS-LIEU - ○

La commune poursuit son engagement en faveur de la rénovation du cœur de bourg, et, particulièrement de l'ancienne école et de sa cour.

Nous l'indiquions en janvier dernier, l'architecte retenu pour la création du Tiers-Lieu dans l'ancienne école est Alain Le Scour.

Son cabinet a d'ores et déjà lancé les études en vue de déposer sous peu un permis de construire.

Le projet en cœur de bourg, s'inscrit dans la suite du réaménagement du bourg et de l'amélioration de l'offre de services aux habitants (MAM, Maison de Santé). Il fait suite à une étude et un travail poussé de concertation citoyenne mené par le PAF en lien avec le CAUE du Finistère. Il s'agit donc d'une étape supplémentaire dans la revitalisation du centre-bourg.

Pour rappel, les travaux auront pour objectifs :

- la réhabilitation et transformation d'un bâtiment en tiers-lieu dont bibliothèque avec la rénovation énergétique de l'ensemble
- la requalification de la cour de l'ancienne école et construction d'un nouveau préau
- la requalification du parking

Il s'agit de transformer le bâtiment de l'ancienne école du bourg en « tiers-lieu ».

Au niveau du bâtiment, il a vocation à accueillir la bibliothèque communale et de permettre aux associations de se réunir et d'organiser des animations de manière adaptée dans un esprit modulaire et partagé.

Le bâtiment dans son environnement est situé en plein cœur de bourg, lui-même marqué par un aspect linéaire lié au passage d'une voie départementale.

Il s'agit de faire en sorte que la population et les visiteurs s'y arrêtent et contribuent au développement et à l'attractivité économique de la Commune.

Véritable bâtiment à vocation centrale en plus de la maison des assistantes maternelles et de la maison de santé pluridisciplinaire, la cour de l'ancienne école pourra accueillir manifestations conviviales, festives et de loisirs, elle sera elle aussi rénovée.



○ VERS UN NOUVEAU LOTISSEMENT POUR LA COMMUNE - ○

Après avoir acquis des terrains au nord du lotissement Sterec, la commune, accompagnée du FIA (Finistère Ingénierie Assistance) a réalisé un cahier des charges en vue de créer un nouveau lotissement ayant vocation à accueillir de nouvelles populations mais également, contribuer à répondre à une demande de plus en plus criante de logement sur notre territoire.

Ce cahier des charges a permis le lancement d'un appel d'offres sollicitant des groupements d'architectes visant à dessiner le futur lotissement et organiser la future viabilisation des terrains.

○ LE BUDGET - - - - - ○

Le 30 mars dernier, le conseil municipal a adopté les comptes de gestion, et les comptes administratifs de l'année 2023 ainsi que le budget de la commune pour 2024.

Les conseillers municipaux ont réaffecté l'excédent comptable de 2023 d'un montant de 314.110,07 € pour 30 000 € au budget général de fonctionnement et de 286 000 € au budget d'investissement 2024.

Malgré une période d'inflation, d'incertitudes sur les prix, la gestion prudente de la commune permet de nouveau d'alimenter les possibilités d'investissement de Plouezoc'h.

Pour l'année 2024, les investissements vont être massifs, puisque le budget signe le démarrage des travaux de création du Tiers Lieu dans l'ancienne école.

C'est ainsi que le budget général primitif 2024 s'équilibre en recettes et en dépenses

- pour la section de fonctionnement, à la somme de 1.635.370,00 €
- pour la section d'investissement, à la somme de 2.437.030,00 €

Les conseillers municipaux ont par ailleurs souhaité le maintien des taux de taxes locales comme les années précédentes.

○ LES ABORDS DE L'ÉCOLE RÉNOVÉS - - - - - ○

La municipalité a entamé un projet de mise en sécurité et assuré la sureté des accès à l'école de Keristin.

Les travaux ont consisté en la réalisation d'un parc de stationnement minute, dédié au stationnement des parents qui déposent les enfants à l'école, et d'un parking dédié aux personnels de l'école.

Un trottoir a été créé de sorte que les piétons, et notamment les enfants puissent circuler en toute sécurité.

Par ailleurs, une nouvelle clôture paysagère a été installée et un système de contrôle d'accès installé. Vont d'ajouter à cela, un local dédié aux vélos pour les enfants cyclistes.

Le coût global de l'opération est de 250 000 €.



○ PROGRAMME D'ANIMATIONS – – – – – ○ AUTOUR DE LA BIODIVERSITÉ CET ÉTÉ :

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action pour la Trame Verte et Bleue (TVB) qu'An Dour porte par délégation de Morlaix Communauté, nous lançons un programme d'animations et de sensibilisation sur la biodiversité et les continuités écologiques.

24 animations grand public gratuites ont été concoctées et vont être déployées de juin à décembre 2024 sur un maximum de communes du territoire de Morlaix Communauté.

Ces animations visent à faire connaître la biodiversité, la richesse des milieux naturels de notre territoire et leur fonctionnement écologique. Elles permettront aussi de sensibiliser aux effets positifs et négatifs de nos activités et à expliquer les bonnes pratiques qui peuvent être mises en œuvre par chacun pour favoriser et préserver la biodiversité. Enfin, elles sensibiliseront au rôle et à l'importance des continuités écologiques formant les trames vertes, bleues et noires, et aux effets de la fragmentation des habitats naturels.

Pour cela, les thèmes et milieux abordés seront variés (la vie des rivières, des mares et des zones humides, le bocage, les forêts, la vie nocturne, les auxiliaires du jardin, accueillir la biodiversité chez soi, etc) et divers formats d'animations, incluant des expériences ludiques pour petits et grands, seront mis en œuvre : conférences, sorties naturalistes, jeux (murder party, rallye nature), sciences participatives, balade sensorielle, fabrication de nichoirs à insectes, etc.

Ces évènements seront animés par les associations nature locales (Bretagne Vivante, Au fil du Queffleuth et de la Penzé, l'Ulamir-CPIE du pays de Morlaix <http://ulamir-cpie.bzh> et la LPO).

Le programme est téléchargeable sur le site d'An Dour : <https://shorturl.at/oSOul>



○ CIMETIÈRE : REPRISE DE CONCESSIONS – – – – – ○



La procédure de reprise de concessions considérées en « état d'abandon » se termine en octobre prochain. Elle aura duré 3 ans.

Une trentaine sont concernées, elles vont être reprises par la mairie, et après démantèlement, elles seront proposées à de nouveaux concessionnaires.

Pour rappel, leur durée est de 30 ou 50 ans.

○ NOUVEAU COMMERCE — — — — — ○



Les enjoliveuses

C'est du tricot, de la couture et du tissage

Un espace boutique avec notre sélection de fils à tricoter et à crocheter et du matériel de loisirs créatifs.

Accueil du mardi au samedi dans le bourg de Plouézoc'h face à l'église.



○ LE RECENSEMENT CITOYEN — — — — — ○

Vous êtes Français et vous allez bientôt avoir 16 ans ? Vous vous interrogez sur ce qu'est le recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire) ? Faire votre recensement citoyen à l'âge de 16 ans est obligatoire, que vous viviez en France ou à l'étranger. Nous vous indiquons tout ce qu'il faut savoir.



Il est obligatoire de faire le recensement citoyen.

Après avoir fait votre recensement citoyen :

- Vous obtenez une attestation de recensement.

Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.

- Vous êtes convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté), pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25e anniversaire.
- Vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18e anniversaire et pourrez alors voter.

Vous devez faire votre recensement à la mairie de la commune de votre domicile.

À savoir :

Si vous êtes sans domicile stable ou fixe (SDF), il s'agit de la mairie de la commune où est situé l'organisme auprès duquel vous avez fait élection de domicile.

Vous devez faire la démarche de recensement vous-même.

Mais si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire cette démarche à votre place et en votre absence.

Il faut aller à la mairie avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile

Une fois votre recensement fait, vous obtenez votre attestation de recensement.

Votre recensement fait, la mairie vous remet votre attestation de recensement.

Généralement, une brochure d'information sur le service national vous est également remise.

ATTENTION

Aucun duplicata de votre attestation de recensement ne vous sera fourni.

○ AGENDA — — — — — ○

- 7/09 : Forum des associations (9h30-15H)
- 7/09 : Tournoi de pétanque du FCP (14H)
- 21-22/09 : Journées du Patrimoine
- 28/9 : Chasse aux trésor organisée par le CMJ
- 6/10 : Puces de MAM Timoun
- 13/10 : Puces des couturières (PIC du foyer rural)
- 20/10 : Charrette aux Merveilles
- 26/10 : Festnoz organisé par Galv an dans
- Fin novembre : Téléthon
- 8/3/2025 : Festnoz organisé par Galv an dans
- 18 et 19/03/2025 : Spectacle pour les semaines de la petite enfance-Compagnie OkO



○ SPECTACLE PETITE ENFANCE — — — — — ○

Semaines de la petite enfance :

Spectacle avec la collaboration du Théâtre de Morlaix

Dans le cadre de la programmation hors-les-murs du Théâtre du Pays de Morlaix et les Semaines de la petite enfance, le spectacle Jeux de corps de la Compagnie OkO est proposé aux familles.



Le spectacle sera présenté dans le cadre des Semaines de la petite enfance, un événement départemental coordonné par Très tôt théâtre (Quimper), l'ACEPP 29 (Association des Collectifs Enfants, Parents et Professionnels) et la CAF du Finistère. Sur le territoire de Morlaix Communauté, ce temps fort est coordonné par différents partenaires : service petite enfance/RPE de Morlaix Communauté, centres sociaux, crèches, le TPMX, le réseau de médiathèques/bibliothèques...

Résumé du spectacle : Par le jeu, Taya et Flore embarquent petits et grands dans un voyage dansé où tout devient possible. À la manière des enfants qui se découvrent, les deux danseuses, chacune portée par leur culture d'origine (slave et franco-libanaise), explorent et se répondent par le mouvement et les sons.

Spectacle à partir de 3 mois, maternelles jusqu'à 7 ans et accompagnants...

Dates et horaires des représentations :

Mardi 18 mars à 9h15 et 10h45 et mercredi 19 mars à 10h et 17h à la salle des associations de Plouezoc'h

Les réservations pour le spectacle ouvrent le samedi 7 septembre à 9h30, à partir de cette date les spectateurs, habitants peuvent réserver leurs places.

Les tarifs : 12€ (TARIF PLEIN) / 10€ (TARIF RÉDUIT) / 8€ (TARIF JEUNE (à partir de 11 ans), SOLIDAIRE) / 6€ (TARIF ENFANT, jusqu'à 10 ans).

Informations complémentaires : <http://www.theatre-du-pays-de-morlaix.fr/>

○ RÉTROSPECTIVE EN IMAGES



• FÊTE DE LA MER ET DES LITTORAUX



• CELTYTUD



○ ECOLE DE KÉRISTIN - - - - -

L'année a été très chargée pour nos petits écoliers. En plus de leurs cours les élèves ont participé à de nombreuses activités : cours de natation, échanges avec des architectes en lien avec les « conférences du bourg », rencontres inter-générationnelles, cinéma, visite du centre de tri à Plouédern et activités autour du tri des déchets.

Dans le cadre du parcours culturel cette année, toutes les classes ont travaillé sur le patrimoine breton. Les élèves de l'école ont fait quelques séances de lutte traditionnelle bretonne aussi appelé « gouren ».



D'autres élèves avec l'aide du Bagad Sonorien Bro Montroulez en résidence à l'école se sont essayés à la musique bretonne.

L'ensemble des élèves de l'école se sont initiés à la danse bretonne sous la houlette de Pascal Le Gourrier coprésident de Galv an Dans, épaulé par Michèle Galopin, également danseuse expérimentée.

Ces différentes séances d'activités se sont clôturées avec le spectacle lors de la kermesse annuelle.



• LA KERMESSE



○ LE CMJ

Renouvellement du CMJ : 14 nouveaux élus

Le CMJ (Conseil Municipal des jeunes) a été renouvelé en janvier 2024. Deux élus adultes et deux jeunes ont présenté les missions du CMJ au sein de l'école. Ainsi, quatorze nouveaux enfants ont rejoint l'aventure. Ce qui porte le nombre de jeunes élus à dix-neuf, autant que pour le Conseil Municipal des adultes. Parmi les activités organisées par le CMJ, un "temps sport" pour les jeunes de la commune a été programmé le 29 avril dernier. Le projet, porté par un animateur de l'ULAMIR (Union Locale d'Animation en Milieu rural), n'a malheureusement pas fait le plein de participants.



Rencontres inter-CMJ : des projets de voyages culturels à financer

Les jeunes de Plouezoc'h ont participé à deux rencontres avec les CMJ de Garlan, Lanmeur et Plouegat-Guérand autour d'un projet culturel.

Des séjours ou des voyages culturels ont été évoqués au niveau du territoire et dans des régions plus lointaines. Une première visite aura lieu cet été au château du Taureau.

Pour réaliser ces projets, les jeunes doivent organiser et participer à des actions d'auto-financement.

Ils ont donc fait plusieurs opérations : une action "barbecue" avec une vente de saucisses, une vente de plantes au marché artisanal à Lanmeur et vente de lampions pour la fête nationale le 13 Juillet à Plouezoc'h.



Participation à la fête de la Mer

Les jeunes ont également participé à la fête de la mer le dimanche 23 Juin à Traon Nevez.

Ils ont aidé au nettoyage de la grève, accompagnés des référents CMJ. D'autres enfants et parents se sont joints à eux. L'activité était menée par un animateur de l'ULAMIR CPIE et une animatrice du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux). Les déchets ramassés ont été analysés puis triés (verre, emballages plastiques, métaux, déchets ostréicoles...).



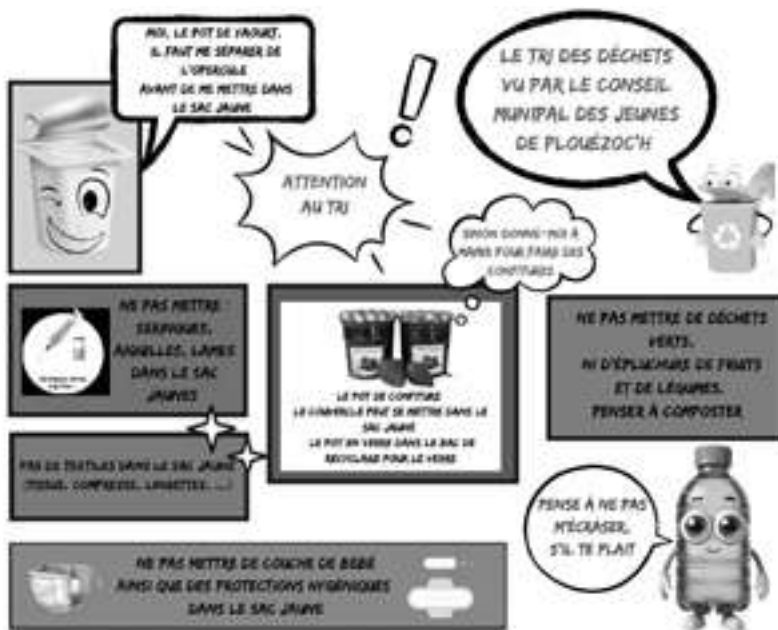
Chasse au trésor : les inscriptions sont ouvertes

La chasse au trésor initialement prévue en mai puis annulée par manque d'inscriptions, aura finalement lieu le samedi 28 septembre 2024.

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant en donnant les noms, prénoms et dates de naissance des participants par mail à cmj29252@gmail.com. Le tarif est de 1€ par participant.

Il y aura 3 niveaux de difficulté, de 3 à 6 ans, de 7 à 11 ans et plus de 12 ans. Les jeunes vendront des boissons sans alcool et des crêpes sucrées pour le goûter. Rendez vous au stade Hervé Brigand à partir de 14h00.

Venez nombreux !!



MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES TIMOUN

Emilie Marrec, assistante maternelle quitte la MAM pour aller vers d'autres horizons professionnels. Sandrine Jaillet a pris sa suite depuis le lundi 1er juillet 2024.



LA CHARRETTE AUX MERVEILLES

La Charrette aux merveilles : rendez-vous le 20 octobre à Plouezoc'h

Comme tous les ans, cet événement se poursuit dans les communes de Morlaix Communauté pendant les vacances de la Toussaint. A Plouezoc'h rendez-vous le 20 octobre 2024 à 15h à la Maison des associations pour un nouveau spectacle.

Les inscriptions se feront à partir du lundi 23 septembre, après la communication par affiches et sur les réseaux etc.

○ INFOS PRATIQUES

• An Dour, nouvel opérateur

Pour une gestion globale de notre ressource en eau sur le territoire, de la source à la mer, Morlaix Communauté a fait le choix de la création d'une régie publique de l'eau, An Dour, opérationnelle à compter du 1er janvier 2024.



Cette nouvelle structure a en charge toutes les actions liées au petit et grand cycle de l'eau sur les communes de l'agglomération : l'eau potable, l'assainissement et les eaux pluviales, mais aussi la prévention des inondations, la préservation des milieux aquatiques et de la biodiversité, et la lutte contre les pollutions.

Objectifs ? Agir au quotidien sur la qualité et la quantité de la ressource, et garantir une uniformité de gestion aux habitants de Morlaix Communauté (tarifs, services, interventions, travaux...).

Quelles sont les démarches à faire pour vous usagers ?

- Si vous étiez abonné Véolia ou Suez :

Vous n'avez aucune démarche particulière à effectuer.

Un courrier d'information concernant le transfert de votre contrat d'abonnement vous est parvenu ou vous parviendra avec la dernière facture de votre opérateur actuel.

- Si vous étiez déjà abonné au Service Eau et Assainissement de Morlaix Communauté :

Aucun changement notable pour vous.

Vos cycles actuels de relève de consommation et de facturation gardent les mêmes périodicités.

Pour en savoir plus sur le Service public de l'eau - An Dour, consultez le site internet !

www.andour.bzh

Contact :

Service public de l'eau - An Dour
3 rue Yves Guyader, 29600 Morlaix
N° AZUR : 0 806 090 010
contact@andour.bzh

• La balayeuse

La balayeuse passe sur la commune de Plouezoc'h, les 1ers lundis du mois.

Merci de ne pas laisser votre véhicule en stationnement le long de la voirie.

• Déjections canines

Merci de ramasser les déjections canines sur la voie publique sous peine d'amende.

• Réduire ses déchets en vacances



• Urbanisme

Le dépôt des demandes d'urbanisme se fait via l'adresse : <https://sve-ads.morlaix-communaute.bzh>



J'ai un projet de travaux

Certificat d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire, de démolir, d'aménager...
 → Toutes ces demandes doivent faire l'objet d'une autorisation préalable délivrée par la commune avant d'entreprendre les travaux.

Pour réaliser ces démarches d'urbanisme, la commune met à votre disposition un service en ligne, sécurisé, gratuit et facilement accessible.

Comment faire ?

- Connectez-vous sur le site internet de votre commune.
- Consultez le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).
- Effectuez votre demande d'autorisation d'urbanisme et fournissez les justificatifs demandés.
- Suivez les étapes de votre dossier.
Ce service sera accessible au fur et à mesure de l'avancée du projet de dématérialisation.

Le dépôt en ligne c'est...

- Un service accessible à tout moment.
- Un gain de temps : plus besoin de vous déplacer en mairie.
- Une démarche plus écologique grâce à des dossiers numériques.
- Un circuit entièrement dématérialisé avec tous les acteurs de l'instruction, et des échanges facilités jusqu'à la décision.

Rdv sur le site internet de votre commune ou sur <https://sve-ads.morlaix-communaute.bzh>

○ LE FOYER RURAL - - - - -

Le foyer rural : une vingtaine d'activités proposées

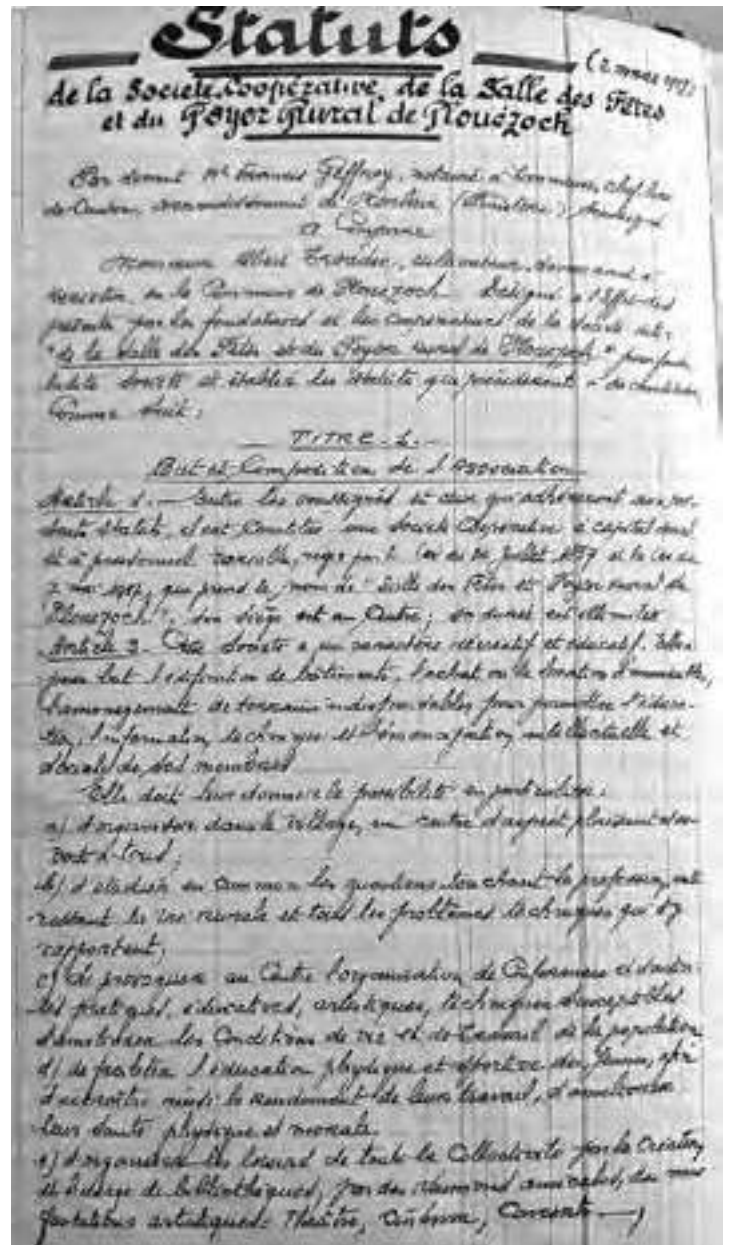
Le 7 juin, les adhérents et le bureau du foyer rural se sont réunis sous la présidence de Mme Nelly Moisan pour leur assemblée générale. C'était l'occasion de rappeler la création du foyer rural avec la lecture d'un article des statuts du foyer (cf photo de la première page des statuts).



Le secrétaire Mr Eric Barbi et la trésorière Mme Julie Vergain nous ont fait part chacun du bilan d'activités et du bilan financier.

Avec plus de 300 adhérents, le foyer rural est très dynamique et regorge de projets.

Cette année il s'associe au bulletin communal en y joignant le flyer d'activités afin de toucher le maximum de Plouézochois et Plouézochaises.



Foyer rural : inscription 2024-2025

Les inscriptions pour les activités au foyer rural auront lieu le samedi 7 septembre au Forum des associations de 9h30 à 15h à la salle polyvalente.

Cette année de nouvelles activités seront proposées :

- Jeux de société : 1 fois par mois
- Breton : 1 soir par semaine
- Anglais débutants / non débutants : 1 soir par semaine
- Jardin partagé

LISTE DES ACTIVITES SPORTIVES		
Gym enfant		
Lundi : 16h45-17h45 Jeudi : 16h45-17h45	Salle polyvalente Carte + 60 €/an + Pass sport + acceptés	Bernard CHOQUIER Julie VERGAIN : 06 18 61 29 33 Un autre parent pour le jeudi
Multisports		
Mercredi : 10h30-11h30	Salle polyvalente Carte + 60 €/an + Pass sport + acceptés	Bernard CHOQUIER Aline ALRIC : 06 87 09 46 32 Julie JUTON : 06 75 79 75 97
Pilates		
Lundi : 17h50-18h50 Mercredi : 9h15-10h15	MDA Carte + 60 €/an Salle polyvalente	Bernard CHOQUIER Maryse COUEDIL : 06 63 31 73 41 Christine GAUDIN : 06 22 19 96 43
Gym douce (assouplissement)		
Mardi : 14h-15h Jeudi : 14h-15h	MDA Carte + 60 €/an Salle polyvalente	Bernard CHOQUIER Nicole GOASGUEN : 06 85 00 86 16 Jannik LE FOLL : 06 77 23 31 83
Badminton		
Mardi : 20h-22h	Salle polyvalente Carte	Eric BARBI : 06 51 13 25 56
Boules plombées		
Mardi : 14h	Salle polyvalente Carte	Daniel GUYADER : 02 98 67 26 38
Tennis de table		
Lundi : 20h30-22h30	Salle polyvalente Carte	Cédric REMEUR : 06 61 17 33 70
Handball		
Jeudi : 20h00-21h30	Salle polyvalente Carte	Anthony BRULE : 06 73 77 48 05 Roy MANIERE : 06 64 56 20 65 Ariane MORVAN : 06 47 55 68 50
Marche (parcours 10 km environ)		
Lundi : 13h30	RDV Place de la mairie Carte + 5 €/an	François ANCIEN : 02 98 67 26 98

Entraînement pétanque		
Jeudi : 19h-21h	Hangar Chauvel (après le cimetière à gauche) Carte	Camille HUON : 06 47 57 06 51 Anthony NEN : 06 63 75 18 74
Danse bretonne		
Enfants : 19h-19h45 Adultes : 20h-21h30 Tous les 15 jours	MDA Carte	Pascal LE GOURRIER Nichèle GALOPIN : 06 30 78 44 37
LISTE DES ACTIVITES MANUELLES & AUTRES		
Peinture		
Mercredi : 17h-19h Possibilité 1 enfant avec 1 adulte	Salle polyvalente Carte + 8 €/cours à régler à D. Moreau	David MOREAU Aline ALRIC : 06 87 09 46 32 Jean-Philippe JACQ : 06 74 55 98 89
Partages idées créatives		
Mardi : 14h-16h	Salle polyvalente Carte + 60€/an	Jociane AUDREN : 06 17 32 35 27 Nadine BERNARDET : 06 63 56 23 52
Atelier vannerie		
1 mardi sur 2 : 17h-19h30	Salle polyvalente Carte	Anne GRIMALDI : 06 35 87 54 92
Atelier tricot		
Lundi : 14h30	MDA Carte	Marie-Christine LE LAY : 02 98 67 24 93
Initiation cnpes		
2 ^{ème} jeudi du mois 18h-20h30	MDA Carte	Florence GUERNGOU : 06 28 98 49 98 Martine BERRIC : 06 13 59 44 44
Théâtre		
Lundi : 20h30	MDA Carte	Nicole GOASGUEN : 02 98 67 28 19
Musique (découverte, fabrication d'instruments)		
Vendredi soir	Petite salle réunion salle polyvalente Carte	Georges HOSTEING : 06 24 65 00 38
Informatique		
Samedi : 9h30-11h30 1 fois par mois	Petite salle réunion salle polyvalente Carte	Raymond TESSIER

MDA = Maison des Associations

FOYER RURAL DE PLOUEZOC'H

2024-2025

Inscriptions et règlements au

Forum des Associations

A la salle polyvalente de Plouezoc'h
Samedi 7 septembre 2024
de 9h30 à 15h00

Breton		
Mardi soir Débutant : 18h30-19h45 Non débutant : 19h30-20h30	Petite salle de réunion Salle polyvalente Carte	Franck BODENES : 06 51 39 04 68
Anglais		
Lundi soir Débutant : 18h30-19h45 Non débutant : 19h30-20h30	Petite salle de réunion Salle polyvalente Carte	Franck BODENES : 06 51 39 04 68
Soirées jeux de société		
A partir de 16 ans 20h-22h 1 ^{er} mardi du mois	MDA Carte	Anna Sophie MATHYS : 06 71 18 71 81
Gestes premiers secours		
2 sessions de formation de 2 heures Le 10 octobre et le 11 novembre	Salle polyvalente Carte	La Croix Rouge Nelly MOISAN : 06 87 05 38 35
Jardin partagé		
	Verger près du Hangar Chauvel	Georges HOSTEING : 06 24 65 00 38

Cotisations d'adhésion :

Adulte : 15 €

Enfant (- de 12 ans ou 01/09/2024) : 10 €

Autre foyer : 8,50 €

La carte d'adhésion à la Fédération Nationale de Sport en Milieu Rural (FNSMR) comprend l'assurance pour chaque activité pratiquée au sein du Foyer Rural de Plouezoc'h. Afin de simplifier et sécuriser la gestion comptable, le règlement par chèque est à privilégier.

Coordonnées : boîte postale n°5 (à l'entrée de la Poste de Plouezoc'h)

Présidente Nelly MOISAN : 06 87 05 38 35

Secrétaire Eric BARBI : 06 51 13 25 56

Trésorière Julie VERGAIN : 06 18 61 29 33

Extrait des statuts du Foyer Rural - Article 14

L'adhésion est libre et sans aucune participation financière de l'adhésionnaire. Elle est renouvelable à l'issue de l'adhésion pour la saison et l'adhésionnaire est tenu de verser la somme de 15 euros par an (soit 10 euros pour les enfants de moins de 12 ans) à la date de l'adhésion.

L'adhésion est renouvelable à l'issue de l'adhésion pour la saison et l'adhésionnaire est tenu de verser la somme de 15 euros par an (soit 10 euros pour les enfants de moins de 12 ans) à la date de l'adhésion.

Le Foyer Rural de Plouezoc'h est une association à but non lucratif.

○ L'ASSOCIATION DES PLAISANCIERS - - - ○ DE PLOUEZOC'H

L'Association des plaisanciers de Plouezoc'h : une association active

Créée en 2001, l'Association des plaisanciers de Plouezoc'h (A.P.P) est chargée de la gestion et de l'exploitation de la zone de mouillages et d'équipements légers (ZMEL) de l'anse de Térénez Perrohen Kernéléhen, conformément à la convention signée avec la Mairie de Plouezoc'h. Depuis 2014, elle gère également la zone d'hivernage (50 bateaux maxi) du 1er octobre au 30 avril.

L'A.P.P est une association forte de 200 adhérents à l'année et de 35 sympathisants.

En début d'année, elle a organisé son assemblée générale retraçant l'année écoulée et les travaux réalisés.

Parmi les projets en cours, la station de carénage reste le point le plus sensible et le plus important aux yeux des adhérents, soucieux d'éviter les éventuelles pollutions lors des carénages des bateaux sur l'estran.



De gauche à droite, le bureau de l'APP se compose de Didier Cozic, secrétaire ; Jean-Yves Libouban, trésorier; Yves Queinnec, président; et Michel Jacq et Claude Le Meur, administrateurs. (Photo Association des Plaisanciers de Plouézoc'h)



Vues aériennes de la zone de mouillage et d'hivernage gérée par l'A.P.P

L'association sensibilise également ses adhérents aux bonnes pratiques de la pêche en mer et les tient régulièrement informés des changements de la législation et de la réglementation maritimes : tailles réglementaires des poissons et crustacés, matériel obligatoire à embarquer ...

L'APP est discrète mais néanmoins très active, participant avec ses adhérents à la vie communale, en aidant d'autres associations au montage et démontage des stands pour le 14 juillet et diverses animations (fête de la mer et des littoraux ...).

Elle organise depuis des années, en collaboration étroite avec la Mairie, le ramassage des débris sur le littoral de la commune. Cette année, plus de 300 kg de déchets ont ainsi été récupérés par ses adhérents le samedi 18 mai.



Prochain rendez-vous, le repas annuel de l'association prévu le samedi 6 juillet qui permet aux adhérents de se retrouver et d'échanger dans un esprit convivial et sympathique autour d'un apéritif suivi d'un repas.

Ramassage des débris sur le littoral de la commune de Plouezoc'h le samedi 18 mai (Photo Association des plaisanciers de Plouezoc'h)

○ LES REPAS PARTAGÉS

Mercredi 24 avril, l'association des Repas partagés a fêté ses 8 ans d'existence avec ses membres et ses bénévoles. C'était l'occasion de remercier les bénévoles très actifs et de passer un bon après-midi avec Gérard Jaffrès pour les accompagner en musique.

Contact : Association des repas partagés
11, Toul ar Groas
29252 Plouezoc'h
Yvette Goasguen, tel : 06 82 96 68 89

Planning 2024-2025 des repas :

Les 4 et 18 Septembre 2024, vive la rentrée !!!!!

Les 9 et 23 Octobre

Les 6 et 20 Novembre

Le 11 Décembre

Les 8 et 22 Janvier 2025

Les 5 et 19 Février

Les 5 et 19 Mars

Les 2, 16 et 30 Avril

Les 14 et 28 Mai

Les 11 et 25 Juin

Juillet et Août : les congés bien mérités !!!!!!!



○ AMICALE DES RETRAITÉS

Après son Assemblée Générale avec plus d'une centaine d'adhérents et en présence de Mme le Maire, suivie de la galette des rois, l'Amicale des retraités de Plouezoc'h – Générations Mouvement a assuré plusieurs événements :

- Une soirée belote ouverte à tous avec une douzaine d'équipes le 22 mars,

- Une sortie sur Quimper (visite du musée Hénaff et distillerie des Menhirs) le 16 avril, pour 55 adhérents,

- Un voyage en Loire Atlantique du 13 au 15 mai pour 34 adhérents avec notamment un déjeuner croisière sur l'Erdre, visite de Nantes, découverte d'une safranerie.

- Sans oublier les rendez-vous chaque jeudi après-midi dans l'ancienne école avec en moyenne 50 à 60 adhérents qui se retrouvent pour des parties de pétanque, de belote, de scrabble, triominos, etc... et autour du traditionnel goûter.

Et rappelons qu'une fois par mois, ils sont une quinzaine d'adhérents et d'adhérentes à disputer des rencontres de « foot en marchant » dans une ambiance très sympathique !!



Les activités seront suspendues durant l'été, reprise le jeudi 29 août avec notamment la prochaine sortie prévue le mardi 15 octobre sur QUINTIN (visites du château et d'un musée du lin).

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter Alain JEGOU (Président) au 06 03 84 43 28.

